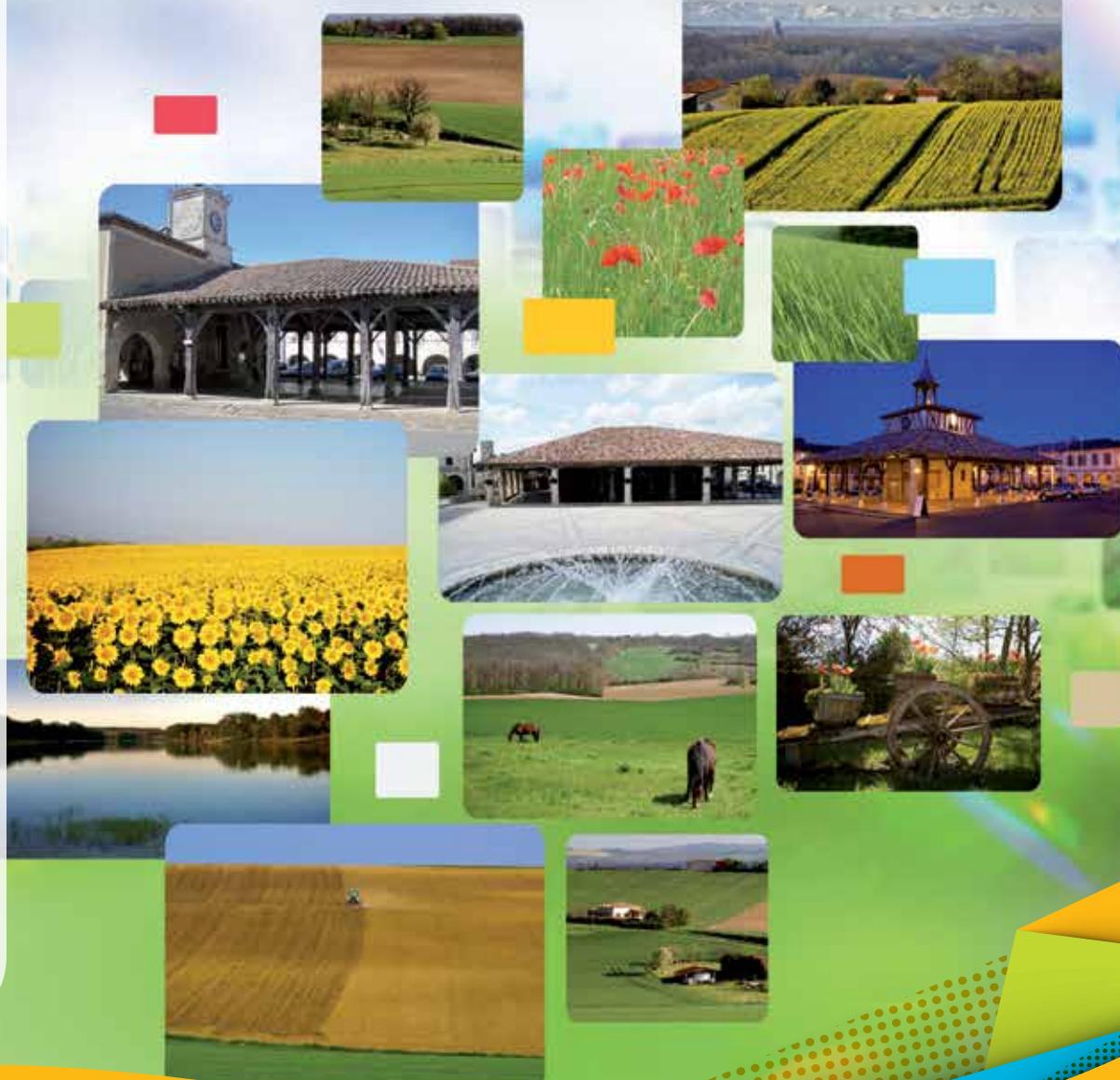


Ardizas
Avensac
Avezan
Bajonnette
Bivès
Castéron
Catonvielle
Cologne
Encausse
Estramiac
Gaudonville
Homps
Isle-Bouzon
Labrihe
Magnas
Maravat
Mansempuy
Mauroux
Mauvezin
Monbrun
Monfort
Pessoulens
Roquelaure St-Aubin
Saint-Antonin
Saint-Brès
Saint-Clar
Saint-Créac
Saint-Cricq
Sainte-Anne
Sainte-Gemme
Saint-Georges
Saint-Germier
Saint-Léonard
Saint-Orens
Sarrant
Sérempuy
Sirac
Solomiac
Thoux
Touget
Tournecoupe



au fil des Bastides



► www.ccb132.fr



Je vous invite à découvrir le bulletin intercommunal n°1 consacré à l'information sur la vie de Bastides de Lomagne.

sommaire

- 2-3 en direct de la CCBL
- 4 développement économique
- 5 aménagement du territoire
- 6 affaires scolaires
- 7 péri et extra scolaire
- 8 social
- 9 tourisme / culture
- 10 voirie / assainissement
- 11 à votre service
- 12 carte du territoire et contacts

Éditorial

Riche de la démocratie intercommunale, la communauté de communes Bastides de Lomagne, par la diversité de ses compétences, tient une place importante dans notre paysage administratif local.

Présente auprès des familles et des entreprises, elle participe au redressement économique et social de notre territoire. Le respect des communes membres assuré par les textes garantit la survie de nos communes, mais leur engagement est nécessaire pour protéger les contribuables d'augmentation fiscale trop importante.

Néanmoins, un effort de tous permettra de conserver un bon niveau de service public.

Communes et communauté constituent un véritable tandem institutionnel qui nécessite une coordination et une mise en synergie permanente de ses composants, dont devront tenir compte les réformes à venir et surtout les pratiques locales.

Fier de cette communauté, je remercie très chaleureusement, élus et collaborateurs, ainsi que toutes celles et ceux qui contribuent à la réussite de nos projets. ■

GUY MANTOVANI, PRÉSIDENT DE LA CCBL

9,3 millions €

C'est le budget général de la CCBL.
Fonctionnement : 6 646 353 €
Investissement : 2 639 385 €

Zoom sur le coût
de quelques compétences :

Économie : 304 925 €
Aménagement territoire : 178 450 €
Écoles : 1 796 342 €
Social : 643 341 €
Culture : 116 815 €
Communication : 11 550 €

2,7 millions €

Ce sont les budgets annexes de la CCBL
Assainissement : 1 104 765 €
CIAS - SAAD : 1 394 417 €
EPIC Office de Tourisme : 122 057 €
Parc Artisanal : 82 672 €

Fonctionnement L'intercommunalité, comment ça marche ?

La Communauté de communes Bastides de Lomagne (CCBL) regroupe 41 communes. Elle exerce de plein droit en leur lieu et place un certain nombre de compétences obligatoires et optionnelles auxquelles se rattachent des commissions de travail.

9 commissions de travail :

Développement économique, Aménagement de l'espace, Affaires scolaires, Péri et Extra scolaire, Affaires sociales, Tourisme/Culture, Voirie, Assainissement et Communication.

1 bureau :

Il est composé d'un Président (G. Mantovani), de 9 Vice-présidents (un par commission de travail : D. Taupiac - S. Cettolo - D. Meheut - G. Bassau - G. Bégué - C. Pieters - C. Oustric - J-L. Silheres - L. Deldebat), de 3 membres (G. Marcket - A. Touge - J-F. Lardennois) et des conseillers départementaux invités (P. Dupouy - B. Gendre).

52 délégués composent le Conseil Communautaire :

Ils adoptent les décisions proposées par le bureau. Ils sont élus par les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants et au suffrage universel pour les communes de plus de 1 000 habitants, à raison de :

- 1 délégué titulaire et 1 suppléant pour chaque commune de moins de 400 habitants ;
- 1 titulaire seulement par tranche de 400 habitants pour toutes les autres communes.



Les 52 délégués
du Conseil
communautaire



Zoom sur les recettes de fonctionnement

Recettes fiscales :

4 082 873 €

Dotations :

1 586 988 €

Produits des services :

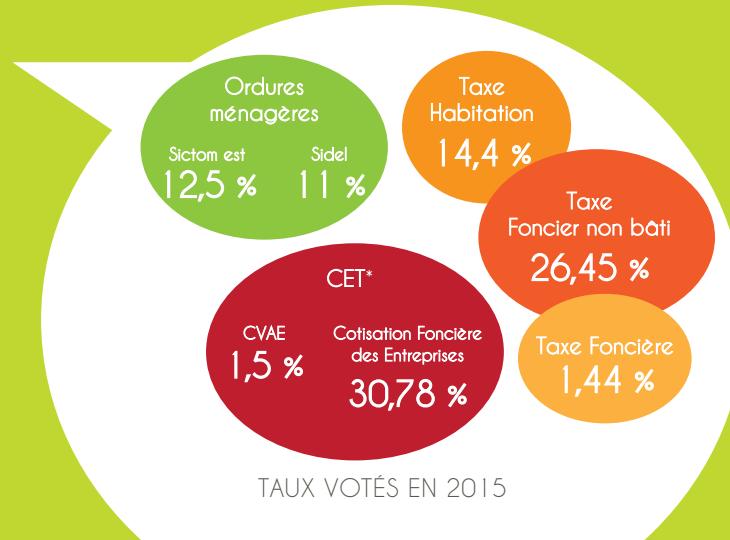
681 353 €

Produits de gestion

courante : 107 822 €

Excédent antérieur :

187 317 €



* La Contribution Economique Territoriale (CET) est composée de la CFE dont le taux est voté par la CCBL et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) dont le taux est voté nationalement.

Développement économique

Soutenir les projets locaux

Le développement économique est la première des compétences obligatoires de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Son domaine d'intervention s'articule autour de 7 axes. Sur chacun de ces sujets, un accompagnement régulier et suivi des porteurs de projets a été mis en place par la commission développement économique de la CCBL, permettant notamment l'éclosion de nombreux projets en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de métiers et la Chambre d'agriculture.

> Le soutien aux associations des commerçants, artisans, professions libérales et professionnels du tourisme

Initiée sur le secteur de Saint-Clar, avec le concours de la CCI, la Communauté de Communes engage une opération d'aménagement des communes rurales similaire sur Mauvezin et envisage de l'étendre à Cologne.

Les principaux objectifs sont :

- la création d'une nouvelle association (ex : Cap'Clar)
- l'accompagnement et l'animation de l'association par un manager de ville
- la mise en place d'un programme d'animations
- la réalisation de travaux d'amélioration de l'aménagement urbain par les communes.

> Les marchés locaux

Les marchés des Bourgs Centres valorisent les productions locales (production agricole : ail et filières courtes) grâce à des opérations de communications conduites par la CCBL.

Rendez-vous à :

- Cologne le jeudi matin
- Mauvezin les lundi et samedi matin
- Saint-Clar le jeudi matin.

> Les zones d'activités

Les communes et la CCBL s'attachent à développer les zones d'activités afin de faciliter et encourager l'installation de nouvelles entreprises.



Zone d'activités de Mauvezin

> L'implantation de commerces de proximité dans les centres bourgs

Le but est de répertorier les besoins, d'impulser et d'accompagner l'installation, la reprise et l'extension de nouveaux commerces.



Le Comptoir des Colibris à Cologne

> Les zones commerciales périphériques

Parallèlement au maintien des commerces au centre des villages, le soutien à l'émergence de zones commerciales modernes est également un axe important de développement. L'installation du supermarché à Saint-Clar a été favorable à l'économie locale. L'aménagement d'une zone commerciale route d'Auch à Mauvezin, pourra contribuer à l'attractivité de notre territoire.

> Les zones de loisirs

Sur les zones de loisirs de compétences communales ou privées, la CCBL accompagne les porteurs de projets afin de diversifier l'offre de loisirs et de renforcer la notoriété de notre territoire à l'échelle départementale et régionale.

Sur le lac de Thou-Saint-Cricq, accompagnement d'un projet de relocalisation du club de voile



> Les soho-solos

L'accueil des soho-solos est une priorité du territoire. Les SOHO-SOLOS sont des nouveaux-arrivants désirant travailler depuis leur domicile. Le rôle des élus est de les accompagner dans toutes les démarches administratives nécessaires à leur installation.

Aménagement du territoire

La ruralité moderne

L'Aménagement du territoire est la seconde compétence obligatoire pour la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Elle s'articule autour de 4 axes.

> Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

Le conseil communautaire a adopté le SCOT de Gascogne. Cet outil vise à doter le territoire d'un cadre de référence sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Ce document sera élaboré sous l'égide du syndicat mixte "SCOT de Gascogne" regroupant 14 intercommunalités du département.

> Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN)

Le Conseil Départemental du Gers a élaboré le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique dès janvier 2012. Son objectif prioritaire est de résorber définitivement les dernières zones blanches et de fournir à 100% des Gersois un débit de 8 à 10Mb/s.

Un Syndicat Mixte Ouvert "Gers Numérique" a été créé en 2013. La Communauté de Communes y a adhéré et a fait le choix de relier à la fibre tous les sous-répartiteurs de son territoire.

Pour les abonnés situés à plus de 3 km du sous-répartiteur, le Conseil Départemental du Gers subventionne l'équipement pour être relié au satellite. Contact : Gers Numérique - 05 31 00 46 90 - contact@gersnumerique.fr

> Les chemins de randonnées

150 km de sentiers balisés et entretenus par la Communauté de Communes. Les chemins sont numérisés, vous les retrouverez sur l'application "En chemin" réalisée avec le Pays Portes de Gascogne.

"En Chemin" est disponible gratuitement sur IOS et Android.

Urbanisme

Evolutions des compétences et des services

Depuis le 1^{er} juillet 2015, un service urbanisme est à la disposition des communes (Cologne, Mauvezin, Monbrun, Monfort, Saint-Clar, St-Cricq, Ste-Gemme et Thoux) pour l'instruction des autorisations des droits du sol. La compétence reste au Maire pour la signature des documents (Certificat d'Urbanisme, Déclaration de Travaux, Permis de Construire...).

Au 1^{er} janvier 2017, les communes dotées d'une carte communale seront concernées par ce dispositif et ne pourront plus faire appel au service de l'Etat (DDT) pour instruire leur dossier.

Ce service emploie 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP).



Affaires scolaires

L'éducation pour tous

Carnet de chantiers

Des travaux de mise en conformité et de sécurité seront réalisés cet été sur plusieurs bâtiments du territoire.

- **Ecole de Cologne** : remplacement des menuiseries de la classe grande section, salle informatique, bureau de direction et du réfectoire.
- **Monfort** : remplacement des menuiseries des deux classes élémentaires, de la classe maternelle et du réfectoire.
- **Mauvezin maternelle** : remplacement de la porte fenêtre de la classe petite section.
- **Tournecoupe** : remplacement de la porte en bois de la classe du cours moyen et extension du garde-corps métallique de l'escalier.
- **Encausse** : aménagement de la partie basse et de jeux dans la cour.
- **Saint Clar** : remplacement des menuiseries au bureau de direction, en salle de repos, et de la porte qui sépare l'école et le logement de fonction. Aménagement de la cour.
- **Touget** : pose de volets roulants dans deux classes, côté Est. Remplacement de la porte petite et moyenne section donnant sur le préau. Réfection des sanitaires de la classe CP et grande section.
- **Sarrant** : remplacement de la porte de la cantine. Travaux de couverture et de zinguerie du préau.
- Travaux de mise en sécurité faits durant les vacances de Noël (compris dans l'enveloppe allouée aux affaires scolaires).

Montant total des travaux subventionnés : 179 972 € HT avec un autofinancement de 102 132 € HT.

Peu nombreuses sont les communautés de communes qui prennent la compétence scolaire. La CCBL l'a prise pour mutualiser les ressources et les moyens et tendre vers un service uniforme sur l'ensemble du territoire, pour assurer une égalité d'accès à l'éducation pour tous, et niveler par le haut la qualité de service.

La Commission aux Affaires Scolaires a en charge, conformément aux statuts, l'investissement dans les bâtiments et le fonctionnement liés à l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que la création, le maintien et la gestion des restaurants scolaires.

> La CCBL a en charge tous les personnels des écoles du territoire (50 agents)

- le personnel des cantines
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- le personnel technique et d'entretien.

> 13 écoles et leurs cantines concernées

Ces écoles dont la CCBL a la charge fonctionnent sur 4 jours et demi depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013. Les cantines de Cologne, Encausse, Monbrun, Saint-Clar, Saint-Georges et Solomiac sont en portage de repas.

Les cantines de Mauvezin, Monfort, Saint-Créac, Sarrant, Touget et Tournecoupe sont en préparation sur place.



Péri et extra scolaire

Mission ludique et pédagogique

Cette compétence s'exerce sur deux services distincts :

- L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur les sites de Cologne, Encausse, Mauvezin, Monbrun, Monfort, St-Clar, St-Georges, Solomiac, Touget et Tournecoupe.
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) le mercredi après-midi sur le site de Touget et en intégralité sur les sites de Mauvezin, Cologne et St-Clar.

> ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
53 agents

Notre personnel qualifié et diplômé prend en charge les enfants avant et après l'école et propose un temps pédagogique avec la mise en place d'activités d'éveil, validées avec nos partenaires dans le cadre d'un Projet EDucatif Territorial (P.E.D.T.).

Les Temps d'Activité Périscolaires (TAP), mis en place récemment dans le cadre de la réorganisation de la journée globale de l'enfant, permettent l'intégration complémentaire d'intervenants locaux agréés, qui participent à la mise en place d'ateliers associés à ce nouveau temps ALAE, dans le but d'éveiller l'intérêt des enfants pour la culture, l'expression artistique ou le sport.



• 700 000 €

C'est le coût global pour 2014 des actions menées dans le cadre de la mission péri et extra scolaire.

La CCBLE ne peut assumer seule l'intégralité du coût du service (elle en autofinance le quart). Son principal partenaire est la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. Le Contrat Enfance Jeunesse établi définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs du service et abonde de plus de 40% dans la mise en oeuvre et le fonctionnement de celui-ci.

FINANCEMENT

> ALSH

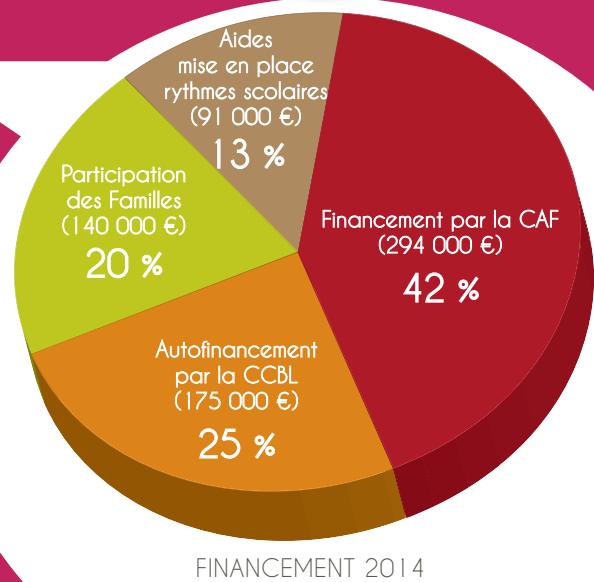
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
40 agents

Ce service propose la prise en charge des enfants lors des périodes non scolarisées du mercredi après-midi, des petites vacances (Toussaint, Hiver et Printemps) et l'été (juillet et août).

Chaque structure met en place un programme d'activités ludiques et pédagogiques adapté aux différentes classes d'âge.

> Perspectives

L'accueil périscolaire est désormais traité uniformément sur la base des mêmes critères et les objectifs de la communauté de communes sont de faire accéder chaque structure à un même niveau de prestations.



Affaires sociales

Œuvrer pour tous les habitants

La volonté des élus de notre territoire est de mettre à disposition des habitants une réelle politique d'actions sociales. C'est bien au travers d'une telle commission et de son action que nous pouvons rendre compte du bénéfice incontestable de la Communauté de Communes en direction des habitants.



> Petite enfance

- Largement subventionnés par l'Etat, la CAF, la Région et le Département, notre communauté favorise l'accueil des plus petits enfants (moins de trois ans) au sein de deux structures (14 agents) : l'**Éco-maison** située à Mauvezin ; la **Crèche / Halte garderie** à Saint-Cricq (depuis janvier 2015).

L'investissement global est de plus de 1 million d'euros, notre préoccupation étant de répondre à la forte poussée démographique sur l'Est du département.

- Un autre mode de garde est présent sur notre territoire par le biais des nombreuses **assistantes maternelles** offrant un service en direction des familles. Afin de les aider dans leurs démarches et dans la professionnalisation de leur métier trois relais (RAM Relais d'Assistantes Maternelles) sont financés par notre collectivité en partenariat avec la Caisse d'allocations Familiales (Cologne, Mauvezin et St-Clar).

- En complément, pour mieux répondre aux demandes des familles, notre secteur est pourvu de **lieux d'accueil enfants-parents (LAEF)** qui sont implantés sur Mauvezin, Sainte-Anne et Solomiac.



> Services à la personne

La Communauté de Communes est tournée vers le service à la population et œuvre sur trois actions en gestion propre, grâce à un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui a vu le jour au 1^{er} janvier 2015.

- LE TRANSPORT À LA DEMANDE**, initié sur les secteurs de Mauvezin et Saint-Clar, va être mis en place sur la partie Est de notre territoire

- LE PORTAGE DE REPAS**, largement utilisé aux environs de Mauvezin, compte quelques bénéficiaires sur St Clar. L'extension de ce service pour les communes autour de Cologne est à l'étude.

Actuellement la CCBL sert 8 000 repas par an.

- L'AIDE À LA PERSONNE**, grâce aux trois services d'aide à domicile Plus de 50 assistantes de vie assurent 56 000 heures par an pour aider au quotidien nos aînés et toute personne en demande d'aide.

Pour mener à bien nos missions nous avons pour partenaires la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental et comme prestataire l'association ARCOLAN.

Espace Familial et Social

L'association ARCOLAN initie, développe et coordonne un ESPACE FAMILIAL ET SOCIAL à la disposition des habitants de la Communauté de Communes lors de permanence à Cologne, Mauvezin et Saint-Clar.
Contact : 05 62 05 13 61
accueil@arcolan-asso.org

Tourisme

L'année du changement

Le 8 décembre 2014, le Conseil Communautaire de la CCBL a validé la prise de compétence tourisme. Le 26 janvier dernier, il a voté la création d'un EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial) pour la gestion de l'Office de Tourisme intercommunal. Ce mode de gestion garantit le contrôle de la collectivité territoriale (finisseur de la structure) et est surtout parfaitement adapté à l'exercice d'une activité commerciale.

Ce nouveau mode de fonctionnement permet de mutualiser les informations, les outils, les savoir-faire et les compétences des personnels de chaque bureau de tourisme (Saint-Clar, Mauvezin, Cologne, et Sarrant) et permet de pérenniser les relations privilégiées entretenues depuis plusieurs années avec les acteurs locaux du tourisme tels que les hébergeurs, producteurs, commerçants...

> Les missions

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme intercommunal Bastides de Lomagne assure les missions d'accueil, information, promotion et coordination des interventions des acteurs du tourisme.

À ces missions obligatoires, l'Office de Tourisme souhaite pouvoir ajouter une mission facultative : la commercialisation de produits touristiques permettant ainsi de diversifier ses ressources. Un schéma local de développement touristique sera ainsi dessiné, pour servir de trame au projet d'essor touristique de la CCBL.

Les animations locales (fêtes, vide greniers, foires, marchés de Noël...) sont désormais prises en charge par des associations locales indépendantes de la nouvelle structure. La promotion des animations est toujours assurée par les bureaux d'information touristique.

> Vos contacts dans les Bureaux d'Information Touristique (BIT)

La direction de l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne est assurée par Karine DOUARD, mise à disposition de la Communauté de Communes. Marion RIDDE, adjointe à la direction, coordonne les équipes et assure le fonctionnement de l'EPIC.

- **SAINT-CLAR** : Caroline LAFFONT - 05 62 66 34 45
tourisme-saintclar@ccbl32.fr - www.tourisme-coeurdelomagne.fr
- **MAUVEZIN** : Claire DAUGE et Amandine BIFFI - 05 62 06 79 47
tourisme-mauvezin@ccbl32.fr - www.tourisme.mauvezin.free.fr
- **COLOGNE** : Angélique TROTTIN et Jeanne DUPOUY - 05 62 06 95 46
tourisme-cologne@ccbl32.fr - www.tourismecologne32.fr
- **SARRANT** : Séverine DUFFORT - Mairie 05 62 65 00 34
tourisme-sarrant@ccbl32.fr - www.sarrant.com



- Centre d'Interprétation des Bastides à Cologne au Bureau d'Information Touristique à Cologne (ouvert tous les jours l'été).
Tél : 05 62 06 95 46
tourisme-cologne@ccbl32.fr



- Musée de l'école publique à Saint-Clar
Contact : Elodie LACRAMPE
05 62 66 32 78
musee-de-lecole-publique@wanadoo.fr
www.musee-ecole-publique.fr



- Ecole de musique à Saint-Clar
Contact : Vincent BLESZ
06 95 25 46 32
musique@ccbl32.fr

La CCBL adhère à l'Association Culturelle répondant aux critères définis par le schéma de développement culturel du Pays Portes de Gascogne.



Voirie 457 km

La CCBL assure l'entretien des 457 km de voies qui lui ont été transférées par les communes membres. Le programme des travaux annuels est retenu par la commission voirie, où toutes les communes sont représentées, puis proposé au conseil communautaire pour une inscription budgétaire.

Les travaux d'entretien, payés sur le budget fonctionnement, sont réalisés par les 7 agents du service technique. Ils disposent d'un matériel performant : 3 tracteurs débroussailleuses, 1 point à temps, 2 chargeurs, 1 camion benne, 1 compacteur, 2 véhicules de liaison ainsi que tout le petit outillage indispensable (tronçonneuse, rotofil, tarière...).



Cette équipe procède aux travaux de fauchage d'accotement et de débroussaillement. Afin de réaliser ces travaux dans un laps de temps raisonnable, une partie du fauchage et débroussaillement est confiée à une entreprise après consultation publique. Une campagne de point à temps est également réalisée sur l'ensemble du territoire. Ces agents polyvalents interviennent également pour l'entretien des bâtiments communautaires, notamment les écoles, et sur l'assainissement collectif (entretien et exploitation des stations d'épuration et petits dépannages sur le réseau de collecte).

Le programme de travaux d'investissement est réalisé après passation d'un marché public soumis à consultation ouverte. C'est l'entreprise Carrère, basée à Monfort, ayant présenté l'offre la mieux-disante, qui réalisera les travaux jusqu'en 2016.

chiffres clés

- 2 passes de fauchage d'accotement par an
- 1 passe de débroussaillement par an
- 120 tonnes d'émulsion de bitume et 880 tonnes de gravillons répandus manuellement en 2014
- 1 055 771 € d'investissements et 447 108 € de fonctionnement pour 2015.

Assainissement 800 tonnes d'eau

Les communes adhérentes à la CCBL ont délégué leur compétence en matière d'assainissement des eaux usées. Pour gérer ce service une commission a été constituée, elle dispose d'un budget propre et autonome.

> Assainissement collectif

Il concerne 19 communes regroupant 2500 abonnés. Le fonctionnement des 19 stations d'épuration et de leurs réseaux est assuré en régie, soit par le personnel technique de la communauté, soit par une convention de mise à disposition du personnel avec les mairies. A noter que sur les 4 communes du canton de Cologne, le fonctionnement a fait l'objet d'une délégation de service public avec la SPL Eaux de la Barousse.

Le rôle du service ne se limite pas au fonctionnement de l'existant. Outre les extensions de réseaux, elle a mis en place un programme d'investissement.

2013 : Création d'une station de type "filtre à sable planté de roseaux" au lieu-dit "Es Calavès" à St-Clar.

2014 : Création d'une station de même type à Solomiac.

2014/2015 : Réhabilitation de la station de Mauvezin.

> Assainissement non collectif

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 donne obligation à l'élaboration d'un schéma d'assainissement aux collectivités exerçant la compétence. Ce schéma réalisé sur notre territoire a permis d'identifier les zones d'assainissements collectifs et de définir, après études, les filières de traitement. Cette même loi impose la mise en place de contrôles des installations individuelles. La commission a mis en place un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et a signé des conventions pour le suivi des 2500 installations existantes, ainsi que des constructions neuves.

chiffres clés

- 19 stations d'épuration
- 2 500 abonnés au service assainissement collectif, soit 5500 habitants
- Plus de 800 tonnes d'eaux usées traitées quotidiennement
- 575 000 € investis depuis la création de la communauté le 01/01/2013
- 2 500 assainissements non collectifs.



Services Administratifs

contact@ccbl32.fr

- Directrice Générale des Services : Maryline DOMEJEAN
- Directrice Générale Adjointe : Karine DOUARD
- Secrétariat général : Céline FAUBEC
celine.faubec@ccbl32.fr



Péri/extra scolaire

- coordonnatrice :
Marilyne GACHIE
coordo@ccbl32.fr
- Christel COSTES,
christel.costes@ccbl32.fr

Ecoles/Cantines

- Céline FAUBEC
celine.faubec@ccbl32.fr
- Elisabeth LEBRUN
elisabeth.lebrun@ccbl32.fr



Petite Enfance

- Multi-accueil Mauvezin et St-Cricq :
Floriane MONFERRAN
Mauvezin : 09 61 32 47 97
multiaccmauvezin@ccbl32.fr
St-Cricq : 05 62 63 52 70
multiaccstcricq@ccbl32.fr



Services Techniques

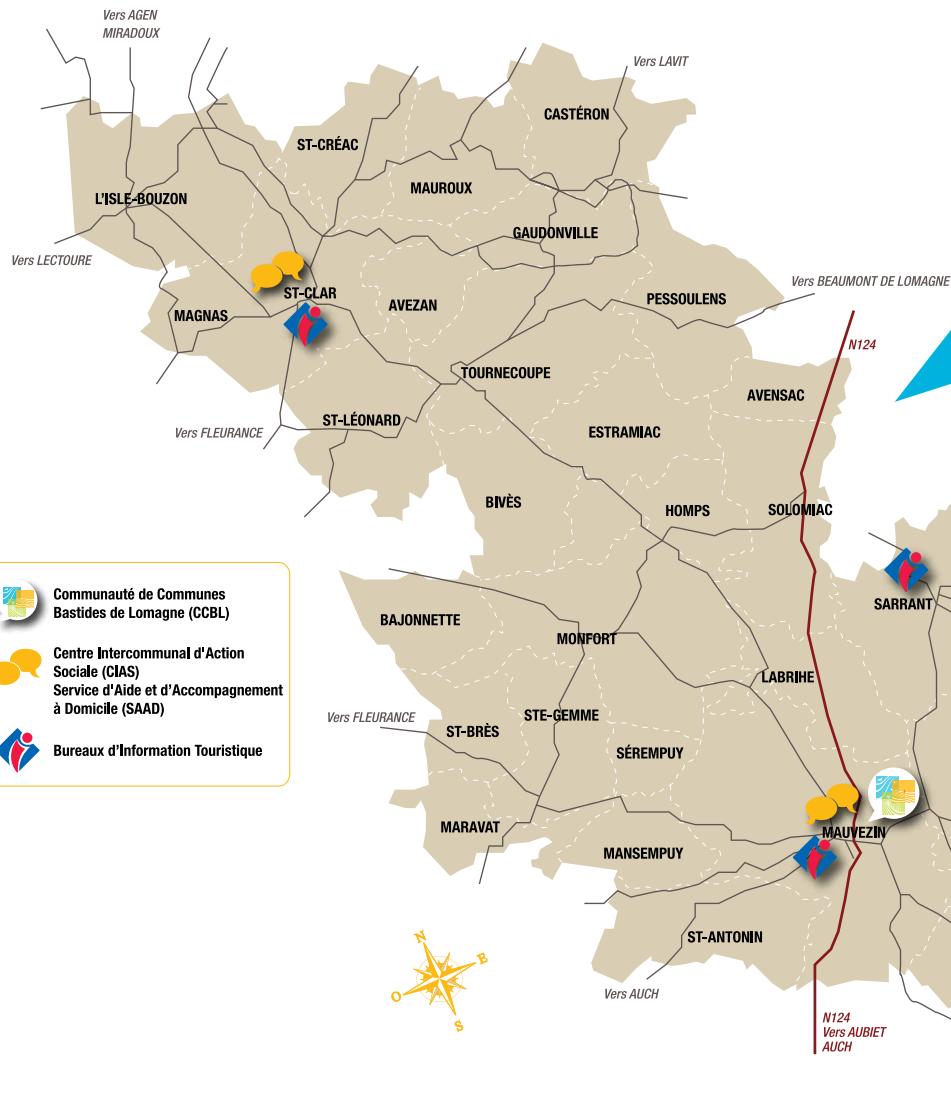
- Assainissement, Voirie, Urbanisme :
Isabelle BOURNAT
isabelle.bournat@ccbl32.fr
- Instruction urbanisme : Thibaut FERRAND
urbanisme@ccbl32.fr
- Atelier, bâtiments : Jean-Luc BUSSO
- Mécanique : Philippe MANTOVANI
- Assainissement accueil, comptabilité
Michèle DIRAT (le jeudi)
michèle.dirat@ccbl32.fr





BASTIDES de LOMAGNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Territoire
41 communes
solidaires

contact

Communauté de Communes
Bastides de Lomagne

ZA route d'Auch - 32120 Mauvezin
Tél : 05 62 06 84 67
Email: contact@ccbl32.fr

▶ www.ccbl32.fr